Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, (Grand'Place)

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs

Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0,30
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	2,00
Chronique locale	—	4,00
Echos	—	5,00
Gazette du Nord	—	6,00

TEMPERATURE

LILLE, le 3 juillet.

Minimum, nuit, abrité	9°8
Minimum, nuit, découvert	8°9
Surface du sol, 8 h. du matin	15°2
A 1 mètre de profondeur	13°2
De l'air à l'ombre	17°1
Maximum, jour à l'ombre	24°5
Maximum, jour, au soleil	20°2
Etat hygrométrique (8 h. m.	0,78

Etat du ciel. Peu nuageux.
Direction du vent : N.

BAROMÈTRE. — Le 3 juillet (2 h. du matin) la pression est de 770 m/m. le 4 juillet (2 heures du matin la pression est de :

Temps probable. — En France, le réchauffement va continuer, un temps généralement beau est probable.

Les Suicides d'enfants

Ces jours derniers, le jeune Mény, élève de troisième au lycée de Clermont-Ferrand, se suicidait en pleine classe, avec la complicité de deux de ses camarades.

La même semaine, et à deux jours d'intervalle, un enfant de treize ans au lycée de Bourg-en-Bresse et un autre du même âge à Méounes, se pendaient avec leurs cordes à toupies.

Ainsi en une seule semaine, trois suicides d'élèves, de tout jeunes élèves. — A l'instant même encore, on nous annonce la tentative désespérée d'une élève du collège d'Avignon.

Y a-t-il rien de plus triste, rien de plus douloureux, rien de plus navrant.

Et ces faits inouïs se passent à une époque et dans un pays où l'on peut dire que jamais un peuple n'a plus fait pour l'instruction de ses enfants. On a construit partout des écoles qui sont de véritables palais; on n'a rien ménagé pour l'hygiène, pour l'éducation, pour le bien-être; le mobilier est le dernier mot du confortable : on a tout fait pour rendre le séjour au collège ou à l'école le plus agréable, le plus riant qu'il est possible, et... l'on s'y tue.

Nous aurions peut-être été, jusqu'à un certain point, excusables, nous les anciens, de nous abandonner au désespoir, quand nous étions jeunes « potaches ».

Entassés dans des classes exiguës, mal aérées, mal chauffées, aux murs nus, froids et humides, nous étions au surplus soumis à une discipline de fer.

Pour une leçon mal sue, pour un devoir non fait, c'étaient des pensums à n'en plus finir; pour une réplique, un mouvement d'humeur on était « collé » au pain et à l'eau, sans préjudice des arguments « frappants ».

Nous supportions tout cela fort allègrement, et si nous avions parfois une furieuse envie de nous échapper de l'école, nous ne songions pas du tout à nous évader de la vie.

Aujourd'hui, la discipline est d'une douceur *toute maternelle, plus de corrections* corporelles, on traite les élèves en futurs citoyens libres, les salles de classe sont de vrais bijoux, que dis-je? de véritables musées... et l'on s'y tue.

Comment expliquer ce phénomène? — C'est que, voyez-vous, si dans nos collèges-casernes nous aimions la vie et si dans les écoles-palais d'aujourd'hui on semble aspirer après la mort, c'est que dans les premiers on trempait les âmes et que dans les secondes on les anémie et on les dessèche.

Lorsque la religion était à la base de l'éducation, elle faisait des âmes saines dans des corps vigoureux : alors on sortait de l'école plein de foi, armé pour les épreuves de la vie; aujourd'hui, quand *on* ne s'y tue pas, on en emporte le scepticisme et le désenchantement.

On déracine l'élève de ses croyances, on le débarrasse de toutes les craintes comme de toutes les espérances de l'au-delà, et ainsi dénué de tout idéal, il ne croit plus à Dieu, plus à la patrie, plus à la famille, il ne sait plus rien supporter : le monde lui paraît tout sombre, et il a hâte d'en sortir.

***

Rien ne démontre d'une façon plus suggestive, le « point faible » de l'enseignement officiel de la morale.

Lisez les livres, lisez les revues pédagogiques et vous verrez quelles énormités, quelles insanités débitent ceux qui s'y donnent la mission de nourrir les esprits et de former les consciences : ils avouent couramment qu'ils n'ont plus aucune doctrine morale.

Le recteur Payot, entre autres, qui endoctrine toute une armée d'instituteurs, après avoir notifié à Dieu l'ordre de « se soumettre ou de se démettre » (Volume, août 1901), enseigne maintenant que le « devoir n'a plus sa raison d'être »; il faut le jeter au rancart comme un débris des âges superstitieux.

M. Buisson, lui, nous apprend, dans un de ses livres, que Dieu réside « tout entier et uniquement dans l'Humanité ». — Nous sommes Dieu, nous pouvons donc nous permettre toutes les fantaisies, même celle de nous tuer.

Instruits à telle école nous voyons quantité de maîtres jouer un rôle à l'avant-garde du parti athée militant, et s'il en est encore qui déplorent cette formidable poussée d'athéisme, ils sont impuissants à la comprimer et ils sont réduits à soupirer tristement et prudemment.

— « Nous préparerons des consciences solides qui porteront avec elles leur sanction et qui sauront démêler le bien du mal, sans avoir besoin de recourir à des puissances surnaturelles et à leurs délégués...! »

Ainsi parlait le laïcisateur Paul Bert, dans un discours célèbre prononcé à Belleville (1881).

Quelle dérision! l'expérience est faite, on sait ce que produisent la méconnaissance de la vérité, l'oubli des lois morales sous l'influence des doctrines athées et matérialistes.

Depuis trente ans, les crimes les plus épouvantables sont commis par des jeunes gens de quinze à vingt ans. Aux crimes contre les personnes viennent s'ajouter les suicides d'enfants, inconnus autrefois et aujourd'hui d'une fréquence effrayante.

« ...Laissez-nous faire la République — clamait un jour Eugène Pelletan, sous l'Empire — et vous verrez comme nous moraliserons ce pays! »

Farceur! Nous l'avons la Rrrépublique et les condamnations pour vices publics contre nature ont quadruplé! chaque année, 35 à 40.000 mineurs sont poursuivis et une foule d'affaires — d'après la recommandation du garde des sceaux — sont classées, *« à seule fin d'éviter l'encombrement »* !!

Il craque le grand édifice scolaire pour la construction duquel on a gaspillé en France tant de ressources morales et financières.

L'école rouge qu'ils ont peuplée par la force, par la terreur et par le brigandage est déjà une menace pour la morale universelle; sous peu, elle deviendra une institution incompatible avec l'ordre social.

— Travaillons donc de toutes nos forces à restaurer l'éducation chrétienne de l'âme populaire, c'est l'œuvre fondamentale.

La science ne peut suffire à tous les besoins de l'âme et la religion n'est pas un accessoire : la religion n'est pas un condiment de l'éducation, elle en est l'essence.

Faisons de solides chrétiens et nous ferons du même coup de bons Français, des Français qui n'auront pas peur de vivre, mais qui, tout en aimant la vie, sauront au besoin la sacrifier pour de nobles causes.

Quand en 1870, d'aventure un régiment démoralisé se couchait par terre pour ne pas marcher à l'ennemi, le général de Sonis appelait ses zouaves : « *Venez, vous autres, et montrez à ces gens-là ce que valent des hommes de cœur et des chrétiens !* »

A. R. T.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **LILLE**, 24, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, de **René Delesalle**, fils de M. et Mme Delesalle-Caron, décédé à l'âge de quatorze mois.

Les Convoi et Messe d'ange auront lieu lundi, à dix heures, en l'église Saint-Maurice.

— A **LA BASSÉE**, de **Mme Cappe**, garde-barrière à la halte d'Haisnes, décédée pieusement à l'âge de 55 ans, après une douloureuse maladie de quelques jours.

— A **ARMENTIÈRES**, de **M. Auguste Liagre**, directeur de la filature Hurtrel et Cie, membre des confréries du Très-Saint-Sacrement et de Saint-François d'Assise, et de l'Association des employés de commerce, décédé vendredi, à l'âge de 37 ans.

— Les funérailles de **M. Denis Decreus**, entrepreneur ont eu lieu, à **BAILLEUL**, samedi, à l'église Saint-Amand.

Une foule nombreuse d'amis, les notabilités de Bailleul avaient tenu, en cette circonstance, à donner à la famille du regretté défunt un témognage de profonde sympathie. La musique municipale rendait les honneurs funèbres à l'excellent camarade que la mort venait de lui enlever.

Puissent ces témoignages d'unanimes condoléances apporter un peu de consolation à Mme Vve Denis Decreus et à ses enfants.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

LE NORD A LOURDES

Le pèlerinage du diocèse de Cambrai, à Lourdes aura lieu cette année du 1er au 9 septembre.

Déjà, de tous côtés on se prépare à en faire partie et les demandes de renseignements nous arrivent.

Un certain nombre de personnes n'ont pu, l'année dernière, trouver place dans nos 17 trains : elles ont hâte de s'assurer que cette fois-ci elles n'arriveront pas trop tard. D'autres, gagnées par le charme de Lourdes, veulent y retourner pour goûter encore les joies toutes surnaturelles de ces *quelques jours passés aux pieds de la Vierge.* Il y a aussi ceux et celles qu'on peut appeler les habitués du pèlerinage de Lourdes et le nombre en devient chaque année plus considérable.

Il y a enfin les malades qui attendent avec impatience le jour où ils pourront aller demander aux eaux bénies de la fontaine, miraculeuse, la santé, la guérison de leurs plaies ou la grâce de souffrir avec plus de patience et de résignation.

Pour être à même de satisfaire tous ces désirs, le comité a obtenu la mise en marche de 14 trains, qui le 1er, le 2 et le 3 septembre parcourront les principales lignes du département et emporteront vers Lourdes, vers la Vierge des Miracles, toute puissante et toute bonne, des milliers de pèlerins.

A deux de ces trains nous avons pu ménager *quelques* heures d'arrêt à Orléans. Ceux qui en feront partie pourront aller se rappeler sur les lieux mêmes de sa merveilleuse victoire, le souvenir de notre Bienheureuse Jeanne d'Arc et de l'emplacement des Tourelles à la cathédrale de Sainte-Croix, recueillir l'écho du « Te Deum » de la délivrance.

Ces deux trains sont celui de Rocamadour et le Blanc-Rose, qui n'ayant pas de malades peuvent partir très tôt de Lille et quitter Orléans avant la nuit.

Les autres se rendront directement à Lourdes comme les années précédentes.

Du reste des affiches seront envoyées cette semaine à toutes les paroisses. Elles feront connaître les conditions du voyage et donneront les principaux renseignements.

Nous prions MM. les Curés de vouloir bien poser ces affiches dans les églises dès qu'elles leur seront parvenues et nous commencerons aussitôt les inscriptions.

Dès aujourd'hui la liste des souscriptions pour les malades pauvres est ouverte dans la « Croix du Nord ».

⁂

Monseigneur le Coadjuteur a bien voulu adresser la lettre suivante au Directeur de Comité des Pèlerinages :

ARCHEVÊCHÉ de CAMBRAI — Cambrai, le 30 juin 1909.

Mon cher Directeur,

Voici venir le moment d'organiser notre pèlerinage annuel à Lourdes. Le travail est considérable, mais rien ne vous coûtera, ni à vous ni à vos chers collaborateurs du Comité pour le mener à bonne fin.

Je suis persuadé, d'ailleurs, que vous trouverez, aujourd'hui comme toujours, le plus généreux concours de la part de MM. les Curés et de leurs fidèles pour votre entreprise. Ils ont tous une si grande piété pour leur Reine du Ciel et un si vif désir de la magnifiquement honorer!

Puis nous avons tant besoin de nombreuses et ferventes prières pour nos bien-aimés malades, pour le diocèse, pour la France!

Nous allons chercher à Lourdes le soulagement et la guérison pour ceux qui souffrent, mais nous y allons aussi pour prier la Sainte-Vierge d'avoir pitié de nos pécheurs et de notre infortuné pays....

Il faut absolument qu'à force de confiance et de supplication nous obtenions de Dieu par Elle *notre renaissance* chrétienne, l'union des catholiques et le triomphe de l'Eglise.

Ce sont ces graves intérêts, cher Directeur, qui sont remis entre vos mains en ce moment, et que chercheront à servir, avec vous, vos dévoués collaborateurs ainsi que les chrétiens et les chrétiennes qui vont dès demain s'inscrire pour le pèlerinage de 1909 à Lourdes.

Que tous ravivent donc leur foi et qu'ils affluent en foule au pieux rendez-vous qui est donné à ceux qui aiment la Très-Sainte Vierge Marie, et qui saluent en Elle le refuge des pécheurs, la consolation des affligés, le secours des chrétiens.

Agréez, cher Directeur et chanoine, avec mes vœux de succès l'assurance de mon plus affectueux dévouement en N.-S. et en sa Sainte-Mère.

✝ FRANÇOIS,
Archevêque-Coadjuteur de Cambrai.

ECHOS

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE COLOGNE

Cartes, guides, insignes. — Moyennant 10 marks (12 fr. 50), on a droit à la carte de congressiste, au guide spécial, à l'insigne du Congrès et au compte-rendu.

Moyennant 5 marks (6 fr. 25), on a droit à la carte de congresiste et à l'insigne du Congrès.

Le guide spécial du Congrès coûte 1 mark 50 (1 fr. 90).

L'insigne spécial du Congrès coûte 1 mark (1 fr. 25).

Le compte-rendu du Congrès coûte 6 marks (7 fr. 50).

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Delcourt-Haillot, secrétaire-général du Comité permanent des Congrès, 22, rue de la Potarne, à Valenciennes.

COURRIER DES CERCLES D'ETUDES

Bi-mensuel. Sommaire du n° 12 : Devant la vérité ; Block-Notes ; Etudes apologétiques « Les miracles de Jésus-Christ » ; Etudes sociales « La Liberté » ; A Commenter ; Chronique des groupes ; Supplément mensuel.

Administration : 4, rue St-Pierre, Lille. Abonnement, 2 fr. 25.

ARCHITECTE

Par arrêté ministériel, M. Georges Dehaudt, architecte du gouvernement, est nommé architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, chargé de l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Lille, en remplacement de M. Batigny, décédé.

GENDARMERIE

Sont nommés dans la gendarmerie :

Compagnie de Seine-et-Oise (à cheval) M. Gabriel Gueydan, ancien maréchal des logis au 27e d'artillerie.

Première légion. — Compagnie du Nord (à cheval), M. Merland, ancien sous-chef mécanicien au 35e d'artillerie ; (à pied) M. Barbeaux, ancien matelot ; Roussarie, ancien brigadier au 3e d'artillerie coloniale.

Compagnie du Pas-de-Calais : (à pied), M. Brunelière, ancien sergent au 31e d'infanterie.

Université catholique

EXAMENS DE LICENCE EN DROIT

Ont passé avec succès du 28 juin au 3 juillet :

Première année. — Les 1re et 2e parties : M. Devaux ; la 2e partie : MM. Tacquet et Tréca.

Deuxième année. — Les 1re et 2e parties : MM. Artus, Dendivel, Pasteau, Petit et Tellier

Troisième année. — Les 1re et 2e parties : MM. Derely et Deswantes.

DOCTORAT EN DROIT

M. Lucien Manche, de Mons-en-Barœul, vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat (sciences politiques et économiques). Il a obtenu la mention très honorable **Bien.** Il avait pris comme sujet : « La déclaration de guerre et ses conséquences immédiates.

FACULTÉ DES LETTRES

M. l'abbé Fournier, du diocèse d'Arras, vient d'être reçu à la Licence ès-lettres (langues classiques) devant la Faculté de Nancy.

Le Concours d'Aviation

M. Charles Vertongen, président du conseil d'administration de la Société anonyme des Corderie, Ficellerie et Filature de chanvre de Douai, vient de doter le concours d'aviation d'un nouveau prix, consistant en 1000 francs, à attribuer à l'aviateur habitant Douai depuis au moins un an, qui effectuera sur l'aérodrome de la Brayelle un circuit fermé de 3 kilomètres au moins.

La section du Nord de la L. N. A. sera chargée, d'accord avec la Commission aérienne mixte de la réglementation de ce prix.

Samedi matin, vers 11 heures, M. Blériot a évolué en tous sens sur son monoplan et est même venu jusqu'aux portes de la ville, à proximité du pont de la rue d'Esquerchin. Il est ensuite rentré à l'aérodrome de la Brayelle.

Samedi après-midi, à 4 heures, M. Blériot, sur son monoplan, a couvert 47 kilomètres en 48 minutes. Il a fait 23 tours et demi de la piste circulaire.

Est-ce un nouveau « rat d'église » ?

Les gendarmes de Saint-Pol-sur-Mer ont conduit samedi au parquet de Dunkerque, Paul-Louis Dauder, 32 ans, originaire du Midi, arrêté dans des circonstances qui méritent d'être relatées :

Vendredi après-midi, une fillette s'était rendue à la sacristie de Mardyck pour procéder à des travaux de nettoyage. Dans un coin, elle aperçut un individu qui essayait de se dissimuler. La fillette effrayée, courut chez le sacristain ; celui-ci arriva aussitôt, fouilla l'église et les dépendances et n'aperçut personne. Les habitants du quartier de l'église furent bien vite au courant de cet incident ; ils organisèrent une battue dans les environs et trouvèrent un homme caché dans un champ de blé, à 300 mètres de l'église.

Confronté avec la fillette l'individu feignit de ne pas comprendre ce qu'on lui voulait. Il nia s'être rendu à l'église, puis enfin, devant les affirmations de l'enfant, il finit par déclarer qu'il s'était introduit dans la sacristie pour « s'y reposer ».

Le garde champêtre le conduisit à la gendarmerie de Saint-Pol-sur-Mer. Dans les poches de l'individu, on a trouvé un livret militaire au nom de Paul-Louis Dauder, des portraits et des caricatures au crayon, un carnet d'adresses, une bougie verte, des allumettes, un flacon de colle, une paire de ciseaux, du fil de fer, un trousseau de petites clefs et un porte-monnaie rouge contenant un sou.

Interrogé, Dauder a déclaré qu'il appartenait à une riche famille de Bordeaux. Il obtint devant la Faculté de Paris, ses diplômes de licencié ès-lettres. A 22 ans, il se laissa entraîner par de mauvais compagnons qui lui firent contracter l'habitude du jeu.

Comme il arrive toujours en pareils cas, grisé par des premiers succès, il se vit *bientôt complètement ruiné et pour* continuer à satisfaire sa passion, il ne recula pas devant les expédients les plus malhonnêtes!

En vain sa malheureuse mère lui écrivit les lettres les plus pathétiques, pour essayer de le remettre dans la bonne voie, rien n'y fit ; Dauder continua à glisser sur la pente où il s'était engagé.

Il a déclaré qu'en venant dans le nord, il avait l'intention de s'embaucher comme garçon de café dans une station balnéaire. Il longea le littoral depuis Boulogne-sur-Mer jusqu'à Malo-les-Bains, sans trouver un emploi.

Il persiste à soutenir qu'il était entré à l'église de Mardyck, pour se reposer quelques instants avant de poursuivre sa route.

Le parquet l'a fait écrouer sous l'inculpation de vagabondage et a demandé communication de son casier judiciaire.

Dauder prétend qu'il n'a jamais été condamné, mais une lettre de sa mère, trouvée sur lui, semble démentir cette affirmation.

L'individu arrêté est de taille moyenne, il a le teint bronzé, et porte une barbe noire ; il est assez proprement vêtu.

VOL SACRILÈGE
à Nouvelle-sur-l'Escaut

Samedi, à cinq heures du matin, M. le Curé arrivant à la sacristie, étonné de voir le drap des morts déchiré et supposant que des cambrioleurs s'étaient introduits dans l'édifice, alla aussitôt au tabernacle où il constata avec stupeur qu'on avait emporté les burettes aux saintes-huiles et la custode.

Les malfaiteurs avaient laissé couler les saintes-huiles dans la boîte pour enlever les burettes. Ils avaient également renversé les hosties consacrées.

Ce vol sacrilège a soulevé un grand émoi dans la paroisse, où on se prépare à un Congrès eucharistique qui se tiendra le dimanche 11 juillet. Dès demain, la Ligue patriotique des Françaises aura sa réunion ; les hommes auront la leur mardi prochain.

Un salut sera donné tous les jours.

Une cérémonie de réparation aura lieu le jour du Congrès.

LILLE
Le Dimanche à Lille

Journée du 4 juillet 1909

Ve dimanche après la Pentecôte. — 2e Fête du Très-Précieux sang de N. S. J. C. — Solennité de la fête des SS. apôtres Pierre et Paul.

POUR LES VOYAGEURS

Eglise Saint-Maurice, première messe à cinq heures.

Eglises Sainte-Catherine, du Sacré-Cœur, Notre-Dame de Consolation (Vauban), Saint-Benoit-Labre, Saint-Maurice-des-Champs, dernière messe à onze heures et demie.

Eglise Saint-Pierre Saint-Paul, dernière messe à onze heures quarante.

Dans les autres églises, dernière messe à midi.

—o—

Cours d'arboriculture. — A 10 h., par M. Saint-Léger, au jardin-école.

Bourse aux Timbres. — 12, rue Jean-Roisin, de dix heures du matin à une heure de l'après-midi.

Kermesse. — Quartier Moulins-Lille.

Palais-Rameau. — De 11 h. à midi et de 2 à 7 h., exposition d'un aéroplane et d'un ballon elliptique; après-midi, à 4 h. moins le quart, concert par la musique des sapeurs-pompiers.

New-Lawn-Tennis-Club. — Avenue Pasteur, Championnat du Nord double mixte et single dames.

Jeu de balle. — Boulevard des Ecoles, à 3 h., championnat de 1re catégorie entre les parties françaises de l'agglomération bruxelloise, Bruxelles (Paume) et Anzin (Deham).

Royal Vio (Hippodrome lillois). — Représentations cinématographiques par « The Royal Vio, à 8 h. 1/2

Les prochaines élections
LÉGISLATIVES

Nous recevons la communication suivante :

Le Comité Républicain Libéral Lillois, réuni le vendredi 2 juillet 1909 :

Estime qu'il est nécessaire de présenter pour les élections législatives de 1910, un candidat nettement d'opposition dans les trois circonscriptions de Lille ;

Déclare qu'il soutiendra M. Vandame, député sortant, dans la 1re circonscription;

Donne mandat à son bureau d'informer le Comité Progressiste Lillois de cette délibération ; et de l'inviter à nommer des délégués, qui, avec les délégués libéraux, s'efforceront d'arriver à une entente pour la désignation des candidats dans la 2e et la 3e circonscription.

N'y en aurait-il que pour eux?

Mais oui ! Pour l'instant, du moins.

Il suffit qu'ils se disent « laïques » pour que ce mot, comme le « Sésame, ouvre-toi ! » des Mille et une nuits, supprime toutes les barrières, et, dans leur escarcelle sans fond, fasse tomber la manne des subsides et subventions.

Il suffit qu'on ose se dire catholique, qu'on ose parler au nom d'un groupement catholique, pour que les mêmes sollicitations soient presque toujours écartées avec un geste de dédain, ou d'impuissance, ou de prudence, par ceux qui tiennent les cordons de la bourse.

Les catholiques ! Devenus, par la volonté des Loges, des citoyens de deuxième classe, quel intérêt peut-on bien avoir à les ménager ?

Laïque ? c'est tout, aujourd'hui. Catholique ? moins que rien.

Voilà de nouveaux *principes de morale !*

***

Heureux encore, lorsque les catholiques se hasardent en quelque cérémonie officielle, si on ne les accompagne pas avec des huées et des grossièretés.

Pas plus tard que jeudi dernier, des sociétés catholiques de gymnastique étaient reçues à l'hôtel de ville de Lille. Elles rentraient de leur brillant concours de Solesmes et la municipalité lilloise les recevait dans les salons du Palais-Rihour.

Croyez-vous que cette réception ait été du goût du « Réveil » et du « Progrès » ?

Non. Le « Progrès », dans son compte rendu, prenant ses désirs pour des réalités, prétendait qu'à la sortie, les sociétés avaient été conspuées ! Quant au « Réveil », il ne trouvait pas dans sa hotte assez d'insanités à leur adresse.

Telle est la mentalité de ces gens-là. Au nom de leur liberté et de leur « solidarité » humaine, ils n'admettent point qu'à l'égard des catholiques on soit simplement correct.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'on a peur de leurs rodomontades et qu'ils réussissent à faire passer, même chez les élus, des frissons d'intimidation.

***

Est-il, tenez, une question qui marque mieux des distinctions que celle de la Caisse des Ecoles ?

Cette caisse est fondée, en vertu de la loi sur l'enseignement primaire, pour venir en aide aux enfants nécessiteux des écoles publiques.

Les personnages qui patronnent et qui couvent l'idée laïque apportent-ils, au moins, à cette caisse, une part importante, fruit d'économies et de sacrifices ?

Pas le moins du monde.

Il est bien plus commode de faire appel à la générosité de la ville, au nom de l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire.

Sur cette invitation, la ville verse à la caisse des Ecoles deux cent cinquante mille francs par an.

Il y a à Lille environ 230.000 habitants.

Chaque habitant est donc taxé d'un peu plus d'un franc au bénéfice de la Caisse des Ecoles.

Eh bien ! les catholiques, qui sont contraints et forcés de mettre la main à la poche pour verser leur part à la Caisse des Ecoles, en retirent-ils quelque chose au profit de leurs enfants ?

Pas un radis !

Les « laïques » trouvent évidemment cela tout naturel !

On fait peut-être encore des cours de morale à l'école laïque. Peut-être donne-t-on encore aux enfants des notions de justice. Oserait-on jamais leur proposer, comme un acte de justice, la monstruosité qui consiste à faire passer l'argent de la poche des uns dans celle des autres ?

Il ne viendra jamais à personne, au café, par exemple, l'idée de commander une tournée générale au compte d'un autre.

Ici, « l'autre » n'est même pas autorisé à boire un coup pour mouiller ses lèvres !

***

Peu soucieux, sans doute, de faire pencher la balance plus à gauche qu'à droite, mais plutôt en vertu du même système de brimades infiltré dans les habitudes électorales, un conseiller municipal demandait, à la dernière réunion de l'assemblée, le vote d'un subside de 500 francs en faveur d'une Fédération d'amicales laïques.

Cette Fédération n'est encore qu'en formation.

Elle n'a rien fait de merveilleux. Elle se propose uniquement de venir en aide aux amicales existantes d'anciens élèves de l'enseignement laïque.

Il y a peut-être, là aussi, des boutonnières qui bâillent. Mais ce n'est pas la question !

Le conseil municipal a paru hésiter ; puis il a accordé la subvention demandée.

Les contribuables catholiques verseront donc leur part à cette œuvre.

Eh bien ! Il y a là une inégalité flagrante, que le conseil ne peut pas ne pas réparer dans sa prochaine séance.

Ne se trouvera-t-il pas un membre de l'assemblée, accessible seulement aux sentiments de justice, indifférent au reste, qui saura faire partager les mêmes sentiments à ses collègues ?

Ne verra-t-on pas quelqu'un demander, ne serait-ce que pour le principe, la même chose pour la Fédération des Amicales de l'enseignement libre ?

Cette Fédération ou Union, le mot importe peu, n'est pas d'hier. Elle a été fondée en 1904.

Les Amicales qu'elle a groupées comptent *quarante années* d'existence.

Les Amicales lilloises, au nombre de

COURS DES MARCHÉS A TERME DU 3 JUILLET

Communiqué par MM. Joseph et Henry CHARLET, Tourcoing - Le Havre

Laines peignées

ROUBAIX-TOURCOING d'après la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

MOIS	COTE précédente	COTE de 11 h. 30 Roubaix.	COTE de 4 h. 15 Tourcoing.	CLOTURE Acheteurs	CLOTURE Vendeurs	SUINT Précédente	SUINT Ce jour	SUINT Acheteurs	SUINT Vendeurs
Juillet	5 80	5 80	—	5 80 1/2	—	—	—	—	—
Août	5 75	—	—	5 75	—	—	—	—	—
Septembre	5 72 1/2	5 70	—	5 70	—	—	—	—	—
Octobre	5 67 1/2	5 67 1/2	—	5 67 1/2	—	—	—	—	—
Novembre	5 65	5 65	—	5 65	—	—	—	—	—
Décembre	5 62 1/2	5 62 1/2	—	5 62 1/2	5 62 1/2	—	—	—	—
Janvier	5 60	5 60	—	5 60	—	—	—	—	—
Février	5 57 1/2	5 57 1/2	—	5 57 1/2	—	—	—	—	—
Mars	5 55	5 55	—	5 55	—	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Juin	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tendance			90.000 k.						
Ventes									

ANVERS Type B

Précédent	Ce jour
5 675	5 675
5 675	5 675
5 625	5 625
5 60	5 575
5 55	5 55
5 525	5 5 5
5 475	5 475
5 45	5 45
5 40	5 40
5 40	5 40
5 40	5 40
40	5 40
Tendance	60.000 k.
Ventes	Calme

LAINES BRUTES, COTONS, CAFÉS

LE HAVRE

MÉRINOS Cote de 3 h. 15 Précéd.	MÉRINOS Ce jour	CROISÉES Cote de 3 h. 45 Précéd.	CROISÉES Ce jour	COTONS Cote de 4 h. 30 Précéd.	COTONS Ce jour	CAFÉS Cote de 4 h. Précéd.	CAFÉS Jour
177	177	196	196	73 1/2	76 3/8	41 75	41 75
177	177	197	197	73 3/4	76 1/2	40 75	41
176 50	176 50	198	198	74	76 5/8	40 75	40
176	176	197	197	73 7/8	76 3/4	39 75	39 75
174 50	174 50	196	196	73 1/2	76 3/8	39 25	39 75
172 50	172 50	196	196	73 1/4	76 5/8	39 25	39 25
172 50	172 50	196	196	73 1/8	76 1/4	39	39 25
171	171	196	196	73 1/8	76 1/4	39	39
171	171	196	196	73	76 7/8	39	39
171	171	196	196	73	76	39	39
171	171	—	—	73	76	39	39
—	—	—	—	73	75 3/4	—	—
Tendance	60 b.	000 b.		Manque		2.000 b.	
Ventes	Calme	Calme		Soutenue		Soutenue	

NEW-YORK

CAFÉS Cote de 4 h. Préc.	CAFÉS Jour.
6 20	6 30
5 55	5 60
5 45	5 55
5 35	5 40
5 35	5 40
5 35	5 40
5 35	5 40
5 40	5 45
5 40	5 45
5 45	5 50
5 45	5 50
27.000 s.	
Soutenue	

MOIS	LIVERPOOL COTONS C. de clôture Préc.	Jour.
Courant	6 41	
Juil.-Août	6 37	
Août-Sept	6 34	
Sept-Oct.	6 31	
Oct.-Nov.	6 29	
Nov.-Déc.	6 28	
Déc.-Janv.	6 28	
Janv.-Fév	6 29	
Mars Avril	6 29	
Avril-Mai.	6 29	
Mai-Juin	6 29	
Juin-Juil.	6 29	
Tendance	00.000 b.	
Ventes.		

MARCHÉ FERMÉ

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

New-York. — Cotons. — Recettes probables 0.000.

MOIS	Précédt.	1er Avis	2e Avis	3e Avis
Juillet	12.07	.....	.....	.....
Août	12 04	.....	.....	.....
Octobre	12.11	.....	.....	.....
Décembre	12.14	.....	.....	.....
Mars	12.10	.....	.....	.....

Roubaix-Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 15.000 k. à 5,80, Juillet. — 10.000 k. à 5,70, Septembre. — 5.000 k. à 5,67 1/2, Octobre. — 5.000 k. à 5,70, idem. — 5.000 k. à 5,65, Novembre. — 10.000 k. à 5,62 1/2, Décembre. — 10.000 k. à 5,60, Janvier. — 5.000 k. à 5,62 1/2, idem. — 10.000 k. à 5,57 1/2, Février. — 15.000 k. à 5,55, Mars.

Total : 90.000.

Soir. — Néant.

Lundi 5 Juillet, il n'y aura pas de Cote officielle.